

Siégeaient pour la CGT Finances publiques : Michel RISACHER (ESI de NEMOURS) ; Eric CHABROULET (ESI de Paris-Montreuil) ; Hervé PERESINI (ESI de Noisiel) ; Jean-Marc CHAUMELLE (ESI de Châlons) ; Arnaud SOUPEZ (ESI de Noisiel). Experts : Cécile BARRAU (ESI de Paris-Montreuil) et Laurent GUIBOUD-RIBAUD-BLONDIN (ESI de Montreuil).

Le CTL était présidé par M. Jean-Pierre FAIVRE, Directeur intérimaire de la DiSI Paris-Champagne. Vous trouverez en page 4 la déclaration liminaire de la CGT Finances publiques.

M. Faivre a annoncé ne pas vouloir commenter les sujets nationaux, puis a quelque peu dérogé à son habitude de « neutralité » en précisant son point de vue sur le « *pognon de dingue* » des aides sociales dénoncé par le Président de la République. L'expression employée serait selon lui sujette à une erreur d'interprétation de notre part quant au sens exact de la formule. Il s'agirait d'un constat d'échec en retour de l'investissement budgétaire important dans l'aide sociale.

Il soutient le plan de resserrement des Services de Publicité Foncière proposé par la Cour des Comptes, qui répondrait à un « besoin réel » des petits centres fonciers comprenant seulement cinq agents en moyenne, dans le but « louable » de répondre à une « réalité difficile » qui entraîne une dégradation continue des conditions de travail. Côté missions, il reconnaît le départ de la topographie vers l'IGN – sans verbalement la regretter – et ne se préoccupe pas de savoir « si cela est bien ou mal ». Pour lui, les fermetures de postes « existaient déjà avant la fusion » de 2008, suite notamment à la disparition de l'activité bancaire, et les mesures actuelles n'en sont que la continuation.

Sur le DUERP/TBVS, il admet que « tout n'est pas parfait, mais faut-il se débarrasser de ces outils » ? Au contraire, selon lui, la multiplicité des instruments de mesure s'inscrit dans « la prise de conscience des difficultés des agents » par la Direction générale.

Le projet de restructuration des DiSI, qui doit donner corps à une nouvelle DiSI Île-de-France, par fusion des parties Est et Ouest des actuelles DiSI Paris-Normandie et Paris-Champagne, ne paraît guère émouvoir le Directeur, qui se contente de confirmer le report de huit mois de la date de démarrage, au 1^{er} septembre 2019. Le CTR de juillet doit aborder ce sujet. Tout en rappelant que le projet de création des DiSI avaient soulevé l'opposition des Organisations syndicales, il dénonce le quasi-boycott des instances de dialogue au plus haut niveau par les représentants du personnel. Il avance également qu'il n'y a pas de raison pour que l'informatique ne dépende pas d'instances interrégionales. Par ailleurs, le Directeur défend l'optique du futur « rééquilibrage » des missions entre les DiSI Nord, Est, Centre d'une part, et la future DiSI Île-de-France d'autre part – les trois premières ayant « perdu de l'activité » – grâce au passage de neuf à sept DiSI. Cependant, il ne nie pas que ce projet a fait naître deux importants points de contention :

- Quel avenir pour les ESI qui seront amenés à changer de DiSI (Châlons et Reims) ?
- Quel devenir géographique pour les agents du Siège de Noisiel ?

Sur cette dernière question fort délicate, qui avait beaucoup pesé lors de la dernière Assemblée générale CGT tenue à Noisiel le 25 mai dernier, le Directeur affirme qu'une DiSI ne peut avoir qu'un unique siège, mais peut compter plusieurs antennes, comme Reims et Nemours actuellement à la DiSI Paris-Champagne, où les postes ont été maintenus depuis la création des DiSI il y a sept ans. Les futures missions des agents amènent toutefois à s'interroger. C'est notamment le cas pour les collègues du Service des Ressources budgétaires de l'ESI de Reims, mais interrogé par la CGT, M. Faivre répond que « la mission continuera d'être exercée par l'ESI, indépendamment de son rattachement à la DiSI Est ». À suivre de très près...

Analyses de la CGT Finances publiques

Comme on a pu le constater, il devient de plus en plus difficile pour la Direction locale de botter en touche lorsqu'un sujet national est mis sur la table. Lorsque le Directeur affirme : « ma lecture du pognon de dingue ne correspond pas à l'interprétation que vous en faites », il ne s'agit que d'un effet de style balayé par les faits. La dernière baisse de cinq euros sur les aides personnalisées au logement (APL) est bien réelle. Et la menace qui pèse sur les pensions de réversion des veuves est, pour la CGT, hautement significative des intentions gouvernementales : amoindrir l'action de la Fonction publique, quand ce n'est pas de la faire disparaître purement et simplement, dans tous les domaines, y

compris dans celui de l'aide sociale. Ces crédits qualifiés de « pognon de dingue » sont destinés aux plus démunis, faut-il le rappeler.

Sur le resserrement géographique du réseau de la Publicité foncière, où les sièges vont devenir éjectables, la principale question demeure : que fait-on des agents ? La Direction générale n'ignore pas que de nombreux emplois de proximité risquent de disparaître, ce qui ne l'empêche nullement de restructurer sans prendre l'avis de personne, à commencer par la population et les élus. Or, l'existence de plus de trois cents postes SPF correspond tout à fait aux besoins du maillage territorial. La Cour des comptes, qui ressemble de plus en plus à un cabinet-conseil de grandes entreprises plutôt qu'à une institution juridique indépendante, porte, par le biais de ses préconisations, sa part de responsabilité dans ce nouveau coup dur.

Le Document unique d'évaluation des risques professionnels et le Tableau de bord de veille sociale n'ont jamais été, pour la CGT, des outils inutiles. Par contre, on peut légitimement se demander quel est leur degré de pertinence à partir du moment où, au-delà de l'entassement quantophrénique des chiffres, il ne se passe pas grand-chose...

Comme de coutume, la restructuration des DiSI était un projet déjà ficelé avant d'être débattu ! Les « concertations » proposées par la DG ne sont que des présentations sans débat contradictoire ; comment s'étonner alors que les représentants du personnel réagissent par le boycott ? La porte des négociations est toujours grande ouverte, sauf que la DG n'a rien à négocier !

Sujets inscrits à l'ordre du jour

Ils portaient pour l'essentiel sur la réorganisation des services de plusieurs ESI :

À l'Esi de Montreuil, la CID 93 est installée à Bobigny sur deux sites, Moulin et Satie. Le projet de regroupement du service sur le bâtiment Moulin est à l'initiative de la direction de l'ESI. Les objectifs sont le respect de la note du 9 décembre 2011 qui prévoit le regroupement des ex SAU et CMI, permettre une meilleure synergie pour la CID 93 ainsi que la volonté de quitter des locaux présentant un problème d'évacuation incendie. Des locaux qui toutefois ne tarderont pas à être réutilisés par la DDFIP 93...

À l'ESI de Paris-Montreuil, la CID ayant pour RAN Paris et qui assiste entre autres la DRFiP 75, comprenait à l'origine huit antennes. Depuis, les petites antennes ont été absorbées au fil du temps par l'antenne Centre. Cette année, c'est au tour de l'antenne Est (basée sur les sites Argonne et Paganini) de disparaître, tout en renforçant les antennes Centre et Nord. Ne subsisteront donc plus que trois antennes parisiennes : Centre, Nord et Sud-Ouest. La reprise du périmètre de l'ex-antenne Est sera assurée par l'antenne Centre (basée rue Notre-Dame-des-Victoires), à l'exception du site Argonne (19è) qui passera sous la gestion de l'antenne Nord (basée rue Londres). Évoquant la raréfaction des effectifs, la Direction a écarté notre argumentation sur les possibilités qui existaient de remplacer les agents mutés ou promus, se contentant d'assumer une décision purement politique et permettant de supprimer au passage un poste d'inspecteur encadrant... Un nouveau coup de canif dans l'organisation de l'assistance parisienne ! Sans surprise, la partie syndicale a voté contre à l'unanimité.

À l'ESI de Noisiel, un redécoupage géographique des services est en cours pour la rentrée, avec pour objectif d'adapter l'assistance aux « nécessités » du Parcours d'Assistance Rénové, tout en mettant l'accent sur l'utilisation de l'outil de suivi Concursive, le déploiement de Windows 10 et l'activité d'hébergement.

Questions diverses

● Exercice d'alerte confinement

Effectué à Noisiel le 19 juin, la plupart des équipes ont appliqué les consignes. Le débriefing a mis en lumière la difficulté pour les agents de percevoir rapidement et sans ambiguïté le signal d'alerte convenu. Il devait s'agir d'un premier mel à couleur dominante orange, puis d'un rouge signalant l'entrée d'un agresseur, mais ces messages ne sont pas apparus dans les BALPs des agents. Il est question d'une nouvelle sirène, ou d'une annonce parlée sonore, etc. Bref, le système d'alerte est en débats...

● Les débuts de SIRHIUS RH

À son lancement, le nouvel outil RH de gestion des pointages et des congés n'est pas apparu sous son meilleur jour, mais on note depuis fin juin une nette amélioration de son temps de disponibilité. Des données que des agents jugent fantaisistes ou indiscretes ont été repérées dans la rubrique « mes proches », notant aussi la disparition de la notion de personne à prévenir en cas d'accident. L'ergonomie plutôt moyenne est celle d'un outil générique de gestion des salariés, peu au fait d'un corps de la Fonction publique. Sans contrôle attentif préalable et n'étant pas « passé » par un centre de qualification, le nouveau produit ne présente qu'un seul degré de validation pour les autorisations de congé ou d'absence, ce qui n'était pas le cas sous Agora (un valideur immédiat, un valideur définitif).



DECLARATION LIMINAIRE

DiSI Paris-Champagne Comité Technique Local du 26 juin 2018

Monsieur le Président du Comité Technique local,
Mesdames et Messieurs,
Cher-e-s Camarades,

Un double éclatement, celui de la DiSI Paris-Champagne et celui de la DiSI Paris-Normandie, est planifié depuis plusieurs mois par la Direction générale, aux ordres d'un gouvernement qui entend bien « mettre au pas » les agents de la Fonction publique des ministères financiers, tout en se confortant dans son rôle de valet au service des grands groupes d'intérêt privés. Cette décision de restructuration massive a comme trop souvent été prise sans échange sérieux et préalable avec les organisations du personnel.

Non, ce n'est pas cela le dialogue social. L'entrée en séquence du Comité action publique 2022 est là pour nous rappeler – si besoin était – que les suppressions de postes, les abandons de missions et la réduction des acquis constituent une réalité hélas plus tangible que jamais. Au nom de la « transformation de l'action publique », et avec la complaisance de la Cour des comptes, le gouvernement s'apprête à supprimer au moins dix-huit mille emplois DGFIP d'ici à la fin du quinquennat. Il veut forcer la mobilité sans plus garantir l'affectation géographique. Il n'écarte pas une tutelle préfectorale sur la gestion des personnels. Il veut multiplier le recrutement des contractuels. Il retarde le RIFSEEP sans jamais le perdre de vue. Il déploie les tentacules de l'interministérialité dans toutes les directions financières. Il souhaite classer les agents « *difficiles* » selon leur profil psychologique tout en niant les difficultés liées aux conditions de travail. Il prête une oreille attentive à la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques qui propose trois jours de carence dans la Fonction publique. La liste est encore très, très longue...

Non, ce n'est pas cela la démocratie sociale. Aux deux mobilisations majeures du service public qui ont eu lieu les 22 mars et 22 mai derniers, aux dizaines de milliers de manifestants et de grévistes qui ont exprimé à forte raison leur ras-le-bol, le gouvernement se contente de faire celui qui ne s'aperçoit de rien, montrant là son incapacité à garantir les droits statutaires et à maintenir la cohésion sociale. Dernièrement, un é-nième exercice de communication du Président de la République lui a fait dire à la manière d'un Donald Trump que la protection des plus démunis coûtait un « *pognon de dingue* ». Du gaspillage, doit-on comprendre ? Alors quoi penser de la fraude fiscale, en passe d'être moins contrôlée que les demandeurs d'emplois ?

L'avenir des retraites, quant à lui, part d'un présent malmené bien que stable pour se diriger vers un futur incertain et chaotique, avec le projet Macron-Delevoye sur le régime unique par points. Les séances de « *concertation* » (le mot « négociation » est devenu imprononçable) qui ont déjà eu lieu nous montrent à l'évidence que la baisse des pensions est le seul objectif du gouvernement, avec des futurs retraités perdants et des fonds de pension gagnants.

Localement, les restructurations se poursuivent sans état d'âme. Dans les CID, la « *rationalisation* » touche cette fois les sites d'Argonne et de Paganini, tout en voulant imposer le Parcours d'assistance rénové à Noisiel. Nous en débattons.

La CGT Finances publiques réitère les revendications qui doivent mettre fin à toutes ces injustices :

- ✓ **Suppression de la journée de carence, injustement rétablie.**
- ✓ **Arrêt immédiat des suppressions de postes dans l'ensemble de la Fonction publique et tout particulièrement à la DGFIP, durement touchée.**
- ✓ **Garantie renforcée pour le statut des fonctionnaires.**
- ✓ **Limitation du recours aux contractuels de droit privé.**
- ✓ **Fin des transferts de missions du service public au privé.**
- ✓ **Fin du gel du point d'indice.**